



## Commission des finances et des affaires générales

### 5 - Administration générale

#### Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

#### Rapport n° CP/2013/752

#### Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

#### Résumé :

Le présent rapport concerne cinq demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

#### ➤ **Fédération nationale des Associations représentatives des étudiants en sciences sociales**

La Fédération Nationale des Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales (ARES) organise le 4<sup>ème</sup> congrès de l'ARES qui aura lieu du 18 au 20 octobre 2013 à Strasbourg.

Ce congrès sera l'occasion pour les 200 associatifs administrateurs de la structure d'élire le nouveau bureau national et de participer à des débats sur l'enseignement des langues et la mobilité des étudiants en sciences sociales, des tables rondes et des séances de formations.

Le plan de financement prévu :

#### **DEPENSES**

Restauration	12 600,00 €
Achat de matériel	600,00 €
Cadeaux	600,00 €
Hébergement	7 359,20 €
Transport	2 840,00 €
Location salle	1 500,00 €
Assurances	400,00 €
Impressions et publications	600,80 €
Sécurité	1 700,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>28 200,00 €</b>

#### **RECETTES**

Inscriptions	8 000,00 €
Conseil Régional	4 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	4 000,00 €
Ville de Strasbourg	4 000,00 €
Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes	5 500,00 €
Université de Strasbourg	2 700,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>28 200,00 €</b>

Une participation financière de 4 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 500 €**.

➤ **Alliance française Strasbourg Europe**

L'Alliance Française Strasbourg Europe (AFSE) organisera le congrès des Alliances Françaises de France (AFF) et le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'école de l'Alliance Française Strasbourg Europe à Strasbourg les 17 et 18 octobre 2013.

Environ 100 personnes participeront à ces journées ainsi qu'à la cérémonie des 10 ans de l'école de Strasbourg et échangeront sur les objectifs, les problématiques et les synergies des AFF.

Le plan de financement prévu pour ces journées :

**DEPENSES**

Impressions et frais postaux invitations	320,00 €
Restauration	5 500,00 €
Cadeaux	800,00 €
Transport	100,00 €
Achats divers	180,00 €
Valorisation du bénévolat	1 200,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>8 100,00 €</b>

**RECETTES**

Inscriptions	1 200,00 €
Sponsors privés	1 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	2 500,00 €
Fonds propres	2 200,00 €
Valorisation du bénévolat	1 200,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>8 100,00 €</b>

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 2 500 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **800 €**.

➤ **Association de prévention et d'études des maladies moléculaires**

L'Association de Prévention et d'Etudes des Maladies Moléculaires (APEMM) organisera un colloque scientifique sur le thème « Les récepteurs couplés aux protéines-G : de la physiologie au médicament » qui aura lieu à Illkirch du 14 au 16 octobre 2013.

Ce congrès devrait regrouper 200 participants et aura pour objectifs de structurer et d'animer la communauté scientifique, de renforcer les contacts et les échanges avec l'industrie, de soutenir les jeunes chercheurs et de conforter le rôle du site de Strasbourg dans ce domaine.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

**DEPENSES**

Frais d'organisation	2 000,00 €
Hébergement	13 898,00 €
Restauration	19 000,00 €
Transport	11 752,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>46 650,00 €</b>

**RECETTES**

Inscriptions	2 650,00 €
Communauté Urbaine de Strasbourg	5 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	5 000,00 €
CNRS	14 000,00 €
Sponsors	20 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>46 650,00 €</b>

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **500 €**.

**➤ Domaines skiabiles de France**

Les Domaines Skiabiles de France organiseront le congrès et l'Assemblée Générale des Domaines Skiabiles de France qui auront lieu à Strasbourg du 6 et 8 novembre 2013.

Ces journées devraient regrouper 600 participants.

Les dépenses prévisionnelles sont chiffrées à 167 100 € dont :

**DEPENSES**

Restauration	38 300,00 €
Location salles	5 550,00 €
Reprographie	2 500,00 €
Technique	40 000,00 €
Hébergement	34 000,00 €
Invités/ Permanents (hébergement, restauration, transport)	14 000,00 €
Intervenants (préparation, forum)	4 500,00 €
Animations	16 850,00 €
Transport	4 240,00 €
Visites	3 660,00 €
Organisation	3 500,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>167 100,00 €</b>

**RECETTES**

Participations	34 000,00 €
Refacturation	35 600,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	3 500,00 €
Partenaires	27 000,00 €
Exposants	67 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>167 100,00 €</b>

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 3 500 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

➤ **Mouvement du Nid**

A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le Mouvement du Nid organisera un colloque sur le thème : « Vers l'abolition du système prostituteur : une journée européenne pour déconstruire les stéréotypes » qui aura lieu à Strasbourg le 18 octobre 2013.

Cette journée regroupera environ 150 personnes autour de projections de documentaires, de tables rondes et de débats.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

**DEPENSES**

Achats de fournitures	600,00 €
Location salles	700,00 €
Assurance	100,00 €
Documentation	600,00 €
Honoraires	1 100,00 €
Publicité	300,00 €
Déplacements, missions	2 100,00 €
Valorisation du bénévolat	3 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>8 500,00 €</b>

**RECETTES**

Conseil Général du Bas-Rhin	1 500,00 €
Ville de Strasbourg	2 000,00 €
Autres subventions	2 000,00 €
Valorisation du bénévolat	3 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>8 500,00 €</b>

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 1 500 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).*

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL